



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/02/2022

### RESTITUTION D'UNE ŒUVRE D'ART SPOLIÉE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX AYANTS DROIT DE STEFAN OSUSKY

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, se réjouit de la restitution, le 3 février 2022, d'une œuvre d'art faisant partie des œuvres dites « Musées nationaux récupération » (MNR), aux ayants droit de Stefan Osusky, et salue l'action conjointe des services du ministère de la Culture, du Musée national d'art moderne, de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), ainsi que d'Elizabeth Royer, spécialiste des œuvres volées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il s'agit du tableau de Maurice Utrillo, *Eglise de Pont-Saint-Martin (Loire-Atlantique)*, huile sur papier marouflé, 60 x 81 cm, inventorié R 24 P.

Cette œuvre était placée sous la responsabilité du Musée national d'art moderne.

Enregistré dans l'inventaire de la « récupération artistique », le tableau faisait partie des biens dits « Musées nationaux Récupération » (MNR), désignant de manière générique les environ 2 200 œuvres sélectionnées au début des années 1950 parmi les œuvres retrouvées en Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, rapportées en France et non restituées. Les autres œuvres non restituées parmi celles récupérées par la France furent vendues par l'administration des Domaines. Les œuvres MNR, dont nombre ont été spoliées à des Juifs, ont été confiées à la garde des musées nationaux au début des années 1950 et peuvent, en cas de spoliation avérée, être restituées à leurs légitimes propriétaires.

Les recherches récentes ont permis de comprendre que ce tableau avait appartenu à Stefan Osusky, ambassadeur de Tchécoslovaquie en France de 1921 à 1940. Avant son départ de Paris en 1939, Stefan Osusky avait confié plusieurs tableaux à Armand James de Rothschild. La demeure parisienne de ce dernier a été pillée par les autorités allemandes en août 1940 dans le cadre des persécutions antisémites commises dès le début de l'Occupation. Stefan Osusky a ainsi été spolié au même titre qu'Armand James de Rothschild.

Saisie par le ministère de la Culture, la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), placée auprès du Premier ministre, a recommandé, à l'issue de l'examen de ce dossier au cours de sa séance du 9 juillet 2021, la restitution du tableau aux ayants droit de Stefan Osusky, qu'elle a contribué à identifier avec l'aide d'Elizabeth Royer.

Cette restitution s'inscrit dans la poursuite du travail de recherche sur la provenance des œuvres MNR, afin d'identifier leurs propriétaires avant-guerre, de comprendre s'ils ont été spoliés et, dans ce cas, de restituer les œuvres à leurs ayants droit actuels. Cet engagement politique renouvelé a permis la hausse du nombre de restitutions d'œuvres MNR, notamment au cours des dix dernières années.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Au total, 176 œuvres et objets MNR et assimilés ont été restitués depuis 1950, après la restitution d'environ 45 000 œuvres et objets d'art par la Commission de récupération artistique entre 1944 et 1950.

A ces résultats, il convient également d'ajouter les 15 œuvres des collections publiques nationales ou territoriales sur lesquelles porte le projet de loi relatif à la restitution ou la remise de certains biens culturels aux ayants droit de leurs propriétaires victimes de persécutions antisémites, présenté par la ministre de la Culture lors du conseil des ministres du 3 novembre 2021, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 25 janvier et prochainement discuté au Sénat.

Le ministère de la Culture et les musées et bibliothèques concernés poursuivent leurs efforts, en lien avec la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations, pour identifier, tant parmi les objets MNR que dans les collections publiques, les biens culturels spoliés et leurs propriétaires, et rendre possibles de nouvelles restitutions.

La notice de l'œuvre restituée est disponible sur la base Rose Valland :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/mnr/MNAM0024>